

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2020 – 12 - 09

Séance du 22 décembre 2020

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 30

Représentés : 3

L'an deux mille vingt, le vingt-deux décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni en cette période d'urgence sanitaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire, à distance par visioconférence et ce, en application de l'ordonnance 2020-391 du 1^{er} avril 2020 et de la délibération n°2020.04.01 du 14 avril 2020,

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE
Messieurs CORDEIL, FERRARA, JOANNON, LUCIANO.

COMITE COMMUNAL
DES FEUX DE FORET

ACQUISITION
D'EQUIPEMENTS

DEMANDE DE SUBVENTION
AU DEPARTEMENT DU VAR
2020

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN Anne-Laure, CATANI Laurene, ETCHANCHU Helen, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, Messieurs BAIXE Bruno, BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

Etaient représentés :

Adjoint : Monsieur Frédéric HERBAUT (procuration à Monsieur le Maire)

Conseillers Municipaux : Madame Corinne ROCHE-SANNA (procuration à Monsieur Dominique HOCQUET), Monsieur Yvan MAUBE (procuration à Monsieur Alain BERARD).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame MONTLAUR

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20201222-DEL20201209-AU
Date de télétransmission : 23/12/2020
Date de réception préfecture : 23/12/2020

Monsieur le Maire appelle l'attention du Conseil Municipal sur le fonctionnement du Comité Communal des Feux de Forêt et la nécessité d'équiper ses membres pour les missions qu'il effectue sur le territoire communal.

Dans cet esprit, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Communale l'acquisition des vêtements spécifiques suivants :

- 5 blousons
- 9 pantalons

Le montant estimatif de cette acquisition s'élève à 918,26 € TTC.

Le Plan de Financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

OPERATION	
• Acquisition d'équipements pour le Comité Communal des Feux de Forêt	
Conseil Départemental du Var (50 %)	459,00 €
Autofinancement (50 %)	459,26 €
Total TTC	918,26 €

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Approuve le plan prévisionnel ci-dessus visé,

Décide de solliciter une subvention auprès du Département du Var de 459,00 € pour l'acquisition des vêtements spécifiques permettant au Comité Communal des Feux de Forêt d'assurer, de manière efficiente, leurs missions.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY